

A RENVoyer COMPLÉTÉ ET AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2018 PAR EMAIL À [BW@natagora.be](mailto:BW@natagora.be)

Liste électorale : Villages

Adresse email : [info@villages1325.be](mailto:info@villages1325.be)

## Nos questions

---

### Questions générales

1. Quelles sont vos priorités en matière de conservation de la nature pour la prochaine législature ?
  - ➔ Conserver et protéger les zones à haute valeur de biotope. Par les moyens suivants, dans la mesure du possible :
    - En interdisant qu'on y touche (construction)
    - En demandant leur classement (Natura 2000, ...)
    - En tentant de faire communiquer les zones entre elles par des « corridors »
  - ➔ Conservation et protection par l'encouragement de toute la population au « zéro déchet » et sa mise en application progressive :
    - Dans l'administration communale, le CPAS, les écoles, le centre sportif, les crèches, etc.
    - Proposer à nos commerçants de vendre les aliments en vrac (moins de déchets d'emballage, notamment dans la nature)
    - Inscrire notre commune dans les opérations-pilotes zéro-déchet
  - ➔ Préserver la nature de notre commune par l'information et l'apprentissage des bonnes pratiques, à appliquer d'abord par une administration communale exemplaire :
    - Dans les écoles : retour aux gourdes et boîtes à tartines, sensibilisation au tri et au recyclage, sensibilisation à la faune et la flore et aux grands enjeux d'aujourd'hui et de demain.
    - Pour la population en général : sensibilisation et information sur la permaculture, encouragement à abandonner les produits « phyto »
    - Informer et se concerter avec les agriculteurs pour une utilisation raisonnée et sécurisée des produits phytosanitaires. Trouver des alternatives acceptables à ces produits (ex : les robots désherbeurs en test avec le CRA-W à Gembloux).
  - ➔ Inscrire la commune dans le programme POLLEC, lancé par la région wallonne, pour développer une politique énergie/climat au niveau local.
2. Êtes-vous prêts à soutenir, voire à relancer les activités du Plan communal d'environnement pour un Développement Durable ?  
OUI !

3. Envisagez-vous de favoriser la protection et la restauration du maillage écologique comme par exemple la plantation de haies vives au sein des zones rurales de l'entité ?  
Oui autant que possible sur les terrains communaux.  
Et en sensibilisant les acteurs aux intérêts d'un maillage écologique et en concertation avec les agriculteurs, selon que ce soit des prés ou des champs.
4. Prônez-vous la mise en œuvre d'une gestion différenciée des bords de voiries et des espaces communaux ? Si tel est déjà le cas, comptez-vous élargir son application ainsi que ses meilleures pratiques (dates plus tardives, exportation de la fauche...)  
Nous encourageons évidemment ces pratiques essentielles à la bonne santé de la faune et la flore. Et nous les élargirons autant que possible.

### Aménagement du territoire

1. Dans le cadre du nouveau Code de Développement territorial, les communes ont la possibilité d'établir un schéma de développement communal pour l'ensemble de son territoire et un ou des schémas d'orientation local pour des parties de son territoire. Êtes-vous prêts à élaborer de tels outils sur votre commune qui intégrera une " carte du réseau écologique " (sites de haute valeur biologique et liaisons écologiques entre ces sites) ?
2. Êtes-vous prêts, ensuite, à faire de cette carte du réseau écologique une référence dans l'analyse des futurs projets de développement territorial sur le territoire communal ?  
Ces points 1 et 2 de l'aménagement du territoire sont pour nous un idéal à atteindre !

### La préservation de la biodiversité

1. En ce sens, seriez-vous prêts à adapter le guide communal d'urbanisme pour favoriser le maintien de haies vives indigènes (période de taille, etc.) ?  
Actuellement, quand on délivre un permis d'urbanisme, on impose déjà la plantation d'espèces indigènes. Nous incitons également les gens qui plantent ces haies à les tailler au meilleur moment pour préserver leur qualités (fruits, ombre pour le bétail, brise-vent, ...)
2. Pourriez-vous identifier les zones humides qui jouent le rôle de bassin d'orage naturel et zones refuges pour la biodiversité afin de les intégrer à la carte du réseau écologique du schéma de développement communal ou du schéma d'orientation local ?  
Oui, certaines zones sont déjà identifiées et nous voyons tout l'intérêt d'en faire une carte précise et complète pour l'avenir.
3. Soutiendrez-vous la création ou l'agrandissement de réserves naturelles sur le territoire communal ? Evidemment !
4. Soutiendrez-vous la préservation de la Roseraie Communale ?  
C'est évident et nous ferons en sorte qu'elle soit entretenue et accueillante pour les visiteurs.
5. Seriez-vous prêts à investir dans la restauration d'anciennes landes à bruyères ? (quartier des bruyères, dans le bois de Chaumont) A favoriser des habitats pour les hirondelles dans les anciennes carrières de sable ?  
La restauration des anciennes landes à bruyères nous motive beaucoup, pour autant que nous ayons les moyens financiers et humains pour nous y atteler.  
Nous voulons aussi le retour des hirondelles et sommes à l'écoute des conseils d'Aves pour favoriser leur venue.

6. Seriez-vous prêts à favoriser et à mettre en valeur les trames vertes et bleues le long du Train dans la zone verte d'intérêt paysager ? (du Moulin d'Inchebroux aux sources du Nelo)  
Pour nous les continuités écologiques terrestres et aquatiques sont primordiales dans la préservation des biotopes et, en conséquence, nous sommes à travailler sérieusement à leur optimisation.
7. Trouvez-vous important de mettre les moyens pour éradiquer les espèces invasives ?  
Notamment le long des cours d'eau (balsamines)  
Les espèces invasives sont une plaie alors oui.
8. Mettrez-vous les moyens pour améliorer certains sentiers quasiment impraticables ? (sentier du Try par exemple)  
Le sentier du Try que vous prenez comme exemple est un cas particulier car il reçoit toutes les eaux venant de la station d'épuration de Longueville et sa remise en état nécessiterait d'importants travaux de canalisations, fort onéreux.  
Pour les autres sentiers mal entretenus, nous veillerons à ce que le service environnement y porte attention.

### Chasse

1. En qualité de gestionnaire de la commune/ville, seriez-vous prêt à intégrer dans les cahiers de charge d'octroi des territoires de chasse " l'interdiction du nourrissage du gibier " sur le territoire concerné ? ([consulter la position de Natagora sur le sujet](#))
2. De même, dans ces cahiers, seriez-vous prêts à conditionner l'autorisation " des lâchers massifs de petits gibiers tels que faisans, canards et autres espèces chassables " que dans le cadre de l'élaboration de projets de repeuplements d'espèces indigènes (au sens de la loi sur la conservation de la nature) combinés à des efforts d'amélioration de leur biotope ?  
Idéalement, ces projets devraient être menés à l'échelle du territoire couvert par un ou plusieurs conseils cynégétiques.  
Si les sociétés de chasse louent des terrains communaux, nous veillerons à ce que la législation régionale en matière de nourrissage et de lâchers de petit gibier soit scrupuleusement respectée.  
Néanmoins nous encouragerons les chasseurs à les bonnes pratiques afin de repeupler ces espaces d'espèces indigènes capable de vivre de façon autonome dans les biotopes de notre commune.

### Urbanisme

Êtes-vous disposés à intégrer des aménagements en faveur de la biodiversité (aménagements pour chauves-souris, nichoirs pour hirondelles, martinets, ...) dans tout projet de rénovation de bâtiments communaux et comptez-vous inciter les citoyens de la commune à en faire autant ? "

Nous nous engageons à favoriser des aménagements/nichoirs pour les oiseaux et chauves-souris lors des projets de rénovation des bâtiments communaux, ainsi qu'à une sensibilisation de la population en la matière.

Nous avons d'ailleurs une petite colonie de martinets près de la maison communale, que l'on veut garder.